

Mercredi, 2 septembre 1896.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Cochrane,	McClelan,	Poirier,
Aikins,	De Blois,	McDonald (C.-B.),	Power,
Almon,	Dever,	McInnes (N.-Westm'tr),	Primrose,
Armand,	Dickey,	McKay,	Prowse,
Arsenault,	Dobson,	McKindsey,	Reid,
Baird,	Ferguson (I.P.-E.),	McLaren,	Robitaille,
Baker,	Gowan,	McMillan,	Scott,
Bécharde,	Landry,	Merner,	Snowball,
Bellerose,	Lougheed,	Miller,	Sullivan,
Bernier,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Sutherland,
Bolduc,	Macdonald (Victoria),	Mowat (Sir Oliver),	Temple,
Boucherville, de	MacInnes (Burlington),	O'Donohoe,	Vidal,
Boulton,	MacKeen,	Ogilvie,	Villeneuve,
Bowell (Sir Mackenzie),	Masson,	Owens,	Wark,
Casgrain,	McCallum,	Perley,	Wood.
Clemow,			

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De D. Tisdale, président de la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié, demandant un acte qui remette en vigueur et amende l'acte constitutif de la dite compagnie et qui prolonge le délai fixé pour l'exécution de ses travaux ;

De la Compagnie de Fidécimmis Orientale, demandant un acte qui l'autorise à placer ses fonds sur certaines valeurs outre celles qu'elle est autorisée à recevoir par son acte constitutif.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Power, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comte d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat,